

APPEL A PROJETS

Festival La Science de l'Art – 12^{ème} édition

Être(s) à la forêt

Le Collectif pour la culture en Essonne, association territoriale d'Essonne, organise en octobre-novembre 2027 sa 12^e édition de la biennale La Science de l'Art, sur le thème « Être(s) à la forêt ». Ce festival présente pendant 2 mois les œuvres d'artistes en art visuel et en spectacle vivant souhaitant croiser leur pratique créative avec le travail de scientifiques.

Présentation du CC91 et du festival

Le Collectif pour la culture en Essonne (CC91) est une association fédérant une quarantaine d'acteurs culturels (collectivités territoriales, associations sociales et culturelles, centres d'enseignements artistiques et scientifiques, universités...) visant à promouvoir la culture en Essonne, en soutenant le travail territorial de ses adhérents. Depuis 1999, le Collectif agit en fonctionnement hybride, qui lui permet à la fois d'être réseau, créateur d'événements culturels et accompagnateur dans le champ artistique contemporain, grâce à la grande diversité de ses adhérents et de ses partenaires.

Le CC91 est soutenu en tant qu'opérateur culturel à rayonnement départemental par le Conseil Départemental de l'Essonne, en tant que réseau d'arts plastiques, numériques et urbains par le Conseil Régional d'Île-de-France et est conventionné par la DRAC Île-de-France.

Le festival la Science de l'Art est une biennale qui présente pendant 2 mois des œuvres à la croisée entre art et science, territoire et citoyenneté, en initiant des collaborations entre artistes et scientifiques aboutissant à des créations originales et innovantes. Ces œuvres sont ensuite présentées dans des équipements culturels partenaires sur l'ensemble du territoire essonnien et au-delà, avec un programme de médiation culturelle qui ouvre au public des clés de compréhension à la fois sur l'art et la science.

Lors de la dernière édition, huit œuvres en arts visuels ou en spectacle vivant étaient produites ou co-produites, avec plus de 15 partenaires et adhérents prenant part au festival. Pour 2027, ce seront 10 à 12 œuvres qui seront pré-sélectionnées avec l'espoir que chacune soit présentée dans au moins 2 lieux du territoire essonnien.

Objectifs du festival

- Favoriser les collaborations interdisciplinaires autour des grands enjeux contemporains;
- Faire découvrir de manière artistique et innovante les avancées, sujets et travaux de recherche scientifique à tous les publics;
- Impliquer de manière participative les structures locales les plus diversifiées dans un projet commun;
- Valoriser le territoire essonnien par son identité scientifique importante;
- Assurer l'accès et la compréhension de l'art contemporain à tous les publics.

DATE DE CLÔTURE DE L'APPEL A PROJET : DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2026 à Minuit

THÉMATIQUE DE L'ANNÉE : ÊTRE(S) À LA FORET

Le thème de cette année vise à explorer la forêt sous toutes ses formes : avec ses habitants, ses relations visibles ou invisibles, sa faune, sa flore et ses impacts sur le monde... Une réflexion autour de ces espaces singuliers ou communs qui ont une vie propre, parfois protégée, parfois exploitée.

Être à la forêt signifie en première intention se mettre en position d'écoute attentive. Qu'est-ce qu'un peuplement d'arbres, d'arbustes, de taillis, d'êtres en symbiose, de racines enchevêtrées, de milliers d'espèces forestières a à nous dire sur la nature de la nature ? Viennent ensuite la richesse des forêts primaires si chères à Francis Hallé, des écosystèmes singuliers (taïga, mangrove, forêt tropicale...), des niches, de la biodiversité végétale ou animale qui font de ces immenses territoires le poumon de la planète.

Cependant, cela ne s'arrête pas là. Du mythe d'Ovide à l'odyssée du bois sculptée par Pablo Reinoso ou Giuseppe Penone, l'homme a construit une relation singulière avec la forêt, à la fois en l'anthropisant et en la mythifiant. Le premier plan, fidèle à la nature humaine, se décline autant par des déforestations massives que par des sursauts écologiques tels les reboisements, la multiplication de parcs aux normes Natura2000 ou une sylviculture durable. Le second plan, est quant à lui relatif aux **être(s) à la forêt**, qu'il soit incarné par ses habitants qui ont de tout temps établi un lien sylvestre puissant ou par le biais de la forêt imaginaire de Brocéliande en Occident et de Sannyāsa en Orient.

S'y ajoutent les découvertes récentes sur le Wood Wide Web (mycorhize) vulgarisées par le best-seller de Peter Wohlleben. Autant de pistes entre nature et culture à explorer sous tous les angles. De la place du végétal dans la pyramide du vivant aux rapports épistémologiques entre les plantes et les hommes. De la timidité des cimes aux *êtres autres qu'humains* (plantes, champignons, blob, Octopus...), *plus qu'humains* (héros de Sturgeon en SF), *au-delà de l'humain* (Comment pensent les forêts ? d'Eduardo Kohn : communications inter-espèces) ou encore *prêtés aux plantes par les humains* (ethnobotanique, chamanes amazoniens).

De "La voix de la forêt" de Théodore Rousseau à "La Vallée" de Fabrice Hyber qui s'adresse aux forêts des générations futures, nombreux sont les artistes à s'être saisis de ce symbole de vie et de ses liens indissolubles avec les humains. A vous d'imaginer de nouveaux scénarios pour ces forêts-monde !

Comment se fait la collaboration Art & Science ?

Les projets de La Science de l'Art doivent tous présenter dans leur contenu une teneur scientifique solide. Cet apport doit être intégré dans la conception même de l'œuvre, avec une expression explicite et/ou représentée dans la scénographie (cartels, textes d'accompagnement...). C'est par le travail de binôme artiste/scientifique que doit se consolider la création avec les matériaux scientifiques apportés.

Les artistes doivent dans le cadre de leur candidature :

- soit présenter les axes et les disciplines scientifiques souhaitées, de façon à ce que le pôle Art & Science de l'association les mette en contact avec le professionnel approprié;
- soit proposer un projet qui est déjà accompagné d'un(e) scientifique, en explicitant les échanges réels et sérieux de collaboration en cours ou à venir.

Fonctionnement et calendrier de la biennale

- 1) Définition de la thématique de la biennale par les adhérents et structures participantes (Mars 2026)
- 2) Lancement de l'appel à projet (Juin à septembre 2026)
- 3) Comité de sélection (Octobre 2026)
- 4) Choix des œuvres par les structures participantes (Octobre 2026 à février 2027)
- 5) Création des œuvres par les artistes avec le binôme scientifique (Décembre 2026 – septembre 2027)
- 6) Mise au point des actions de médiation (décembre 2026 – juillet 2027)
- 7) Création de la communication de la biennale (Mars 2027 – juin 2027)
- 8) Présentation des œuvres au public (fin septembre 2027 à fin novembre 2027)

À la suite de la réception des candidatures, notre comité de sélection choisira les œuvres qui pourront être produites ou co-produites dans le cadre de la biennale. Les adhérents et les partenaires choisiront alors dans cette sélection l'œuvre qu'ils exposeront ou présenteront dans leur structure. C'est seulement à l'issue de cette double validation que le pôle Art & Science du Collectif se charge de mettre en lien les artistes et les scientifiques afin d'assurer que le contenu scientifique soit valide, et que le travail issu de cette coopération aboutisse à une œuvre transversale.

Médiation artistique et scientifique

Les artistes sont sollicités pour la mise en place d'actions de médiation qu'ils portent, soit directement, soit en transmettant à une personne tierce les informations nécessaires à la valorisation de leur travail aux publics.

N'hésitez pas à nous faire part des propositions d'ateliers ou d'actions culturelles auprès des publics qui complètent la valorisation de votre œuvre.

COMMENT POSTULER ?

Réponses à envoyer **UNIQUEMENT** via le google drive :

<https://forms.gle/xY7ehQpByBb91n3e9>

Un document PDF comportant maximum 12 pages :

- Une lettre d'intention (environ 1 page)
- Une présentation du projet et son inscription dans le thème de la biennale (2 à 4 pages maximum) – Être le plus concret possible (besoins techniques prévisionnels)
- Une présentation de l'intégration du contenu scientifique dans l'œuvre (discipline scientifique, objectifs, lisibilité dans l'œuvre...) (1 page max)
- Un curriculum vitae (1 page – 2 si plusieurs artistes)
- Une présentation des travaux récents et de la démarche artistique (2 pages)
- Une fiche administrative comprenant : nom, adresse, contact, numéro de Siret, numéro d'inscription à la Maison des Artistes (MDA)... (1 page)
- Si proposées avec l'œuvre, un document résumant des actions culturelles (1 page)

Un budget prévisionnel sur la base suivante :

| | Prix unitaire TTC | Quantité | Total TTC | Commentaires |
|---|-------------------|----------|-----------|--------------|
| Frais de production (détails en commentaires) | | | | |
| Honoraires d'artiste / Frais de cession | | | | |
| Frais de transport/hébergement/repas | | | | |
| Actions de médiation | | | | |
| Total | | | | |

Ce budget ne pourra pas excéder **un total de 4 000 € TTC** pour la première structure accueillant votre oeuvre. Pour chaque structure supplémentaire, un budget complémentaire sera prévu. Tout montant au-delà pourra faire l'objet d'une co-production que vous devrez trouver en autonomie.

Votre budget prévisionnel, doit prendre en compte les éléments suivants :

- Les frais liés à la production sont constitués des frais prévus pour la création de l'œuvre :
 - o Pour les arts visuels, au matériel et dépenses liées à la création elle-même. Pour le spectacle vivant, il s'agira d'un apport en co-production de maximum 1000 € TTC au titre de l'intégration du contenu scientifique dans l'œuvre.
- Concernant les honoraires artistiques :
 - o Pour les arts visuels, la rémunération de l'artiste comprend cession des droits d'exposition, cotisations sociales (dont contributions diffuseur, soit 1,1% de la rémunération brute directement versée à l'URSSAF Limousin par le diffuseur), et les honoraires pour la création, pour un maximum de 1500 € TTC.
 - o Pour le spectacle vivant : ils correspondent à la cession du spectacle pour une représentation.
- Les frais de déplacement comprennent les transports, l'hébergement et les repas (ne peuvent excéder les montants de référence prévus dans la grille Syndeac);

- 4 allers-retours pour une structure culturelle en Essonne (par exemple la Piscine d'en Face à Sainte-Geneviève-des-Bois) pour le repérage, le montage, le démontage et l'inauguration de la biennale OU du temps fort.

Le comité de sélection et les critères :

Le comité de sélection est constitué des membres du Collectif pour la culture en Essonne, ainsi que de plusieurs partenaires experts en art et science. Il devra sélectionner environ 10 à 15 projets avec les critères suivants :

- Originalité et démarche artistique du projet
- Lien avec la thématique clair et pertinent
- Lien avec une discipline scientifique correspondant à la thématique
- Adaptabilité de l'œuvre dans différentes typologies de lieux (médiathèque, galerie, école, théâtres, universités)
- Cohérence du budget par rapport au projet

Des points bonus seront valorisés si le projet prévoit un ou plusieurs éléments suivants :

- Réflexion écologique dans la conception et la réalisation de l'œuvre
- Actions culturelles qui valorisent à la fois le contenu artistique et scientifique
- Projet adapté/adaptable à la jeunesse (de 1 à 25 ans)
- Œuvre participative / avec un ancrage territorial
- Œuvre qui permet une manipulation par le public (notamment pour certains types de handicaps)
- Œuvre qui peut être présentée en espace public (extérieur)

Infos pratiques :

Collectif pour la culture en Essonne

La Piscine d'en Face

14 rue Léo Lagrange, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

Contact : Lauriane Bellon ou Marc-Williams Debono au 01 69 46 01 78

contact@collectifculture91.com ou pole.art-science@collectifculture91.com

Au plaisir de découvrir vos projets artistiques !